Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI RENNES LE BASTARD – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 septembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SCI RENNES LE BASTARD Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 1 bis rue Poullain Duparc, 35000 RENNES Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 3 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI RENNES LE BASTARD Siège social : 1 bis rue Poullain Duparc, 35000 RENNES Objet social : l'acquisition en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit d'immeubles, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement d'une construction qui restera la propriété de la Société ; tous investissements immobiliers et toutes prises de participation dans des sociétés ou groupements à prépondérance immobilière, la gestion, l'administration et la cession de ces parts sociales ; la souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ; la constitution de toute sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leur acquisitions, souscriptions, entretiens ou rénovations ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation des biens et droits immobiliers et des parts sociales dont elle est propriétaire, au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Cyrille GROULET, demeurant 14 Impasse de Louzillais à 35740 PACE Clauses relatives aux cessions de parts : – dispense d'agrément pour cessions à 1 associé, conjoint d'associé, ascendant ou descendant du cédant – agrément donné par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne